

L'ETP, des séances individuelles et collectives, entourées de professionnels de santé, pour échanger et partager autour de l'AVC/AIT.

La participation est gratuite et sans obligation.

Votre médecin traitant reste votre professionnel de santé référent et il sera informé de votre participation au programme

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contactez-nous

Filière AVC - Héli-région Est des Pays de la Loire



Pour contacter les infirmières
07.86.14.52.30

Programme coordonné par :

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
4 rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9

 
www.chu-angers.fr

Programme d'Éducation Thérapeutique

AVC :
Avancer Vivre et Comprendre

*Je participe à un programme
d'éducation thérapeutique et
ma maladie est plus légère à porter*

Document conçu par :



Filière AVC
Héli-région Est des Pays de la Loire



Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient (ETP) ?

« L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

Le programme ETP « AVC : Avancer, Vivre et Comprendre »

Un programme spécialement développé pour les personnes victimes d'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) et d'AIT (Accident Ischémique Transitoire) sur l'hémi-région Est des Pays de la Loire et coordonné par le CHU d'Angers. Ce programme est le fruit du travail conjoint des équipes médicales, paramédicales et de rééducation des différents établissements de notre territoire.



En pratique

J'ai été victime d'un AVC/AIT et il m'a été proposé de participer au programme ETP.

Je contacte un professionnel de santé du programme et fixe un rendez-vous.

Lors de cette première rencontre, j'évoque mes difficultés, mes questions ou mes attentes en lien avec mon AVC/AIT. Nous établissons avec ce professionnel un bilan éducatif partagé.

Je participe à des ateliers individuels ou collectifs définis selon mes besoins. Il s'agit de discussions, d'ateliers pratiques, d'échanges avec d'autres patients dans une ambiance conviviale.

A la fin du programme, je fais le point avec un professionnel à l'occasion d'un temps individuel de synthèse.



Les ateliers proposés dans le programme ETP

« AVC : Avancer, Vivre et Comprendre » :

Ateliers obligatoires

- « C'est quoi l'AVC ? »
- « Mon traitement, j'en fais quoi ? »
- « Pourquoi moi : quels sont mes facteurs de risque ? »

Ateliers optionnels

- HTA (Hypertension Artérielle) c'est mon affaire
- Mon cœur fibrille mais je me soigne
- Ma santé dans mon assiette
- Vivre avec mes capacités motrices
- Mémoire et concentration : où j'en suis ?
- Fatigue : où en sont mes batteries ?
- Et si on en parlait ?
- Proche, vous avez la parole